



**HAL**  
open science

## Rection et auxiliaires en anglais et en linguistique générale

Jean-Philippe Watbled

► **To cite this version:**

Jean-Philippe Watbled. Rection et auxiliaires en anglais et en linguistique générale. Sigma, 1988, 12-13, pp.15-54. hal-03159084

**HAL Id: hal-03159084**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03159084>**

Submitted on 4 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## RECTION ET AUXILIAIRES EN ANGLAIS ET EN LINGUISTIQUE GENERALE

J.Ph. WATBLED  
Université de Provence

### Abstract:

This article contains a syntactic analysis of the English auxiliary verb system, with especial consideration of the modal auxiliaries (SHALL, WILL, CAN, MAY, MUST). It also contains an exposition of the principles of a theory of grammar which departs from classical generative grammar. We advocate a model of lexical grammar, in which words are underlying items, and morphemes are regarded as surface structure units. We make use of the basic concepts of valency, dependency, and government, and we build a theory of morphological and syntactic features which allows us to dispense with phrase-structure rules, and such transformations as affix movement. Lexical rules are assumed to account for the feature values of words in well-formed sentences, the restrictions on co-occurrent feature values, and the distributions of auxiliary verbs.

The comparative analysis of several auxiliary systems (English, German, Dutch) reveals that the specific property of English modal auxiliaries is their defective morphology. In all other Germanic languages, a modal auxiliary has finite and non-finite forms, and it can either precede or follow other auxiliaries. The English modal, however, is inherently finite: this accounts for the restrictions on its distributions.

The principles of lexical grammar lead us to assume that English modal auxiliaries are in fact main verbs, and, more generally,

that the first auxiliary in a well-formed string is the main verb, in English or in any other language, insofar as it governs the feature values of the following verb. The analysis of "compound tenses" in Rumanian and Serbo-Croat confirms the validity of this hypothesis. In these languages an auxiliary verb can govern a subordinate clause with a finite verb: in such conditions, it is obvious that the auxiliary is the head of the structure.

## I. INTRODUCTION

Dans cet article il est principalement question des auxiliaires modaux en anglais. Nous essayons de montrer que le caractère spécifique des modaux anglais est en fait leur morphologie défective, même si la notion de "verbes défectifs" est couramment décriée. Toutefois le caractère "défectif" de la morphologie des modaux est ici ré-examiné dans le cadre d'une théorie linguistique: il ne s'agit évidemment pas de revenir aux anciennes traditions pédagogiques ignorantes des développements de la linguistique contemporaine. Pour démontrer en quoi la morphologie des modaux joue un rôle déterminant dans la grammaire anglaise, il nous a paru utile de comparer le comportement des auxiliaires anglais à celui des auxiliaires d'autres langues; nous comparons notamment les modaux anglais aux modaux de deux langues génétiquement apparentées à l'anglais: l'allemand et le néerlandais. Le but de cette comparaison est de faire apparaître l'originalité du système anglais au sein des langues germaniques. Il était à notre avis inutile de procéder à des incursions dans les autres langues germaniques, car toutes fonctionnent de façon analogue à l'allemand et au néerlandais, et c'est donc l'anglais qui se distingue par les propriétés de ses auxiliaires.

Notre intention est de démontrer que les propriétés morphologiques des modaux anglais constituent en fait la seule originalité de ces auxiliaires lorsqu'on les compare à leurs "parents" germaniques, mais surtout que de ces propriétés entraînent de nombreuses conséquences d'ordre syntaxique.

Nous réexaminons aussi l'idée selon laquelle les modaux sont des verbes principaux, et non des "déterminants" verbaux. Plus généralement, nous voulons montrer que les termes que la linguistique traditionnelle appelle 'auxiliaires' fonctionnent en fait comme des verbes principaux dans la plupart des cas. Pour ce faire, nous examinons l'expression du futur dans deux langues non germaniques: le roumain et le serbo-croate. Cet examen confirme notre hypothèse.

Cette hypothèse est d'ailleurs parfaitement naturelle d'après les principes théoriques que nous préconisons. Le cadre adopté est lexicaliste, ce qui signifie surtout que les informations contenues dans les entrées lexicales jouent un rôle crucial, beaucoup plus important que dans les versions standards de la grammaire générative. Une grammaire lexicaliste accordant une place centrale au mot donne, selon nous, des résultats supérieurs aux grammaires transformationnelles classiques (Chomsky 1965) ou récentes (Chomsky 1982a, 1982b), ainsi qu'aux grammaires syntagmatiques "enrichies" (Gazdar et al. 1985). Outre la réhabilitation du mot pour laquelle nous avons déjà plaidé en phonologie générative (Watbled 1986, 1988, Watbled et Autesserre 1988), nous prônons également un système enrichi de traits morphologiques et syntaxiques au détriment des règles de ré-écriture. Une grammaire lexicaliste peut d'ailleurs se passer non seulement de transformations (telles que *affix-hopping*, ou *verb-movement* dans des variantes plus récentes de la grammaire générative), mais aussi de règles de ré-écriture: les phrases sont générées à partir d'informations lexicales et de principes généraux que nous ne pouvons malheureusement tous exposer dans les limites de cet article. Les traits morphologiques (tels que [+ passé]) doivent être soigneusement distingués des réalisations morphémiques ou autres de ces traits: de nombreuses analyses ont souffert d'avoir confondu traits et morphèmes.

Le cadre théorique adopté s'articule autour de deux notions fondamentales: le gouvernement, et la rection; la notion de gouvernement permet de rendre compte de la hiérarchie syntaxique qui ordonne les mots de la phrase, et les phénomènes de rection sont les contraintes morphologiques qui résultent de cette hiérarchie: gouvernement et rection sont donc inséparables. En outre les propriétés dis-

tributionnelles des auxiliaires et des verbes non-auxiliaires dans les séquences verbales sont étroitement liées aux règles de gouvernement et aux faits de rection: il nous semble plus intéressant d'expliquer ces distributions que de les décrire à l'aide d'une formule ad hoc.

## II. LES MODAUX ANGLAIS

### II.1. Propriétés spécifiques et non spécifiques

Nous allons à présent examiner les propriétés des modaux anglais, certaines étant spécifiques (comparées à celles des autres auxiliaires), d'autres ne l'étant pas. Ces propriétés sont morphologiques et syntaxiques. L'étude est volontairement limitée aux modaux suivants: *shall, will, can, may, must*.

### II.2. Propriétés morphologiques

Dans notre cadre lexicaliste, la morphologie a comme domaine maximal le mot (au sens de *word form*); au-delà de ce domaine, on a affaire à des faits de syntaxe.

L'association du modal au temps (présent, prétérit) n'est pas une propriété spécifique, mais un fait crucial est à signaler: le modal est *toujours* associé au temps, contrairement aux autres auxiliaires; nous dirons qu'il est toujours à une forme "finie". Ceci entraîne l'absence de base verbale, de participes, et de gérondif.

### II.3. Propriétés syntaxiques

- On ne trouvera pas non plus de modal à l'impératif, ce dernier n'étant en anglais rien d'autre que la base verbale, forme dont le modal est dépourvu.

- Dans les séquences verbales, le modal précède tous les autres auxiliaires ou verbes non-auxiliaires:

*we must stop now*

*she may well be lying*

*I must have disturbed you*

- Deux modaux ne peuvent se suivre

- Plus généralement un modal ne peut suivre un autre auxiliaire

- Les modaux sont suivis directement de la base verbale, non précédée de *to* (voir exemples ci-dessus; rappelons que *ought*, qui est le seul modal à être suivi de *to*, a été exclu de cette étude).

Enfin, les modaux partagent certaines propriétés avec tous les autres auxiliaires; ils subissent notamment l'inversion interrogative, peuvent être suivis de *not*, et, dans la plupart des cas, se contracter avec cette négation:

*what can he mean?*

*I can't stay here long*

Dans une grammaire générative classique, la formule suivante (Chomsky 1957:39 et *sequ.*) rend compte des distributions:

aux → temps (modal) (*have + en*) (*be + ing*)

L'analyse de l'auxiliaire en grammaire générative a eu de nombreux avatars qu'il serait fastidieux et inutile d'énumérer, le principe de base demeurant le même (voir Wass 1989). On voit bien comment est traité dans cette théorie le problème des affixes: le temps est vu comme un terme indépendant en structure profonde, et les affixes de participe passé ou présent sont considérés comme une partie d'un constituant plus vaste (le parfait et le progressif). Les affixes sont donc déplacés par la règle dite *affix-hopping*:

Af + v → v + Af# (Chomsky 1957:39)

La théorie générative classique reprend la notion de signifiant discontinu (*have + en, be + ing* etc...), et comme les règles syntagmatiques sont impuissantes à traiter correctement le problème de la discontinuité, le recours à une transformation résout le problème. Nous reviendrons sur ce type d'analyse plus loin. Constatons simplement que si la règle de ré-écriture de l'auxiliaire et la transformation *affix-hopping* donnent des résultats corrects, elles ne sauraient prétendre à une quelconque valeur explicative: elles sont typiquement *ad hoc*.

### III. LES MODAUX DANS LES LANGUES GERMANIQUES

#### III.1. Domaine étudié

Nous allons à présent étudier le comportement des modaux en allemand et en néerlandais, ce qui suffira à mettre en évidence les ressemblances et les différences entre l'anglais et les langues qui lui sont historiquement apparentées.

#### III.2. Les modaux allemands

##### III.2.1. Morphologie

Avant d'aborder l'étude de la morphologie de l'auxiliaire, il faut rappeler que la morphologie du verbe allemand, auxiliaire ou non, est beaucoup plus riche que la morphologie du verbe anglais; voici à titre d'exemple les formes de *machen* ('faire'), en ignorant les autres personnes que la 1<sup>ère</sup> du singulier aux formes finies:

infinitif:	<i>mach-en</i>
indicatif présent:	<i>ich mach-e</i>
indicatif prétérit:	<i>ich mach-te</i>
participe présent:	<i>mach-end</i>
participe passé:	<i>ge-mach-t</i>

le verbe allemand a aussi 2 formes de subjonctif et un impératif qui ne nous concernent pas ici.

La langue allemande dispose de 6 auxiliaires modaux:

können, dürfen, wollen, mögen, müssen, sollen.

Considérons können (cf. angl. can) et müssen (cf. angl. must):

infinitif:	<i>könn-en</i>	<i>müss-en</i>
indicatif présent:	<i>ich kan</i>	<i>ich muß</i>
indicatif prétérit:	<i>ich konn-te</i>	<i>ich muß-te</i>
participe passé:	<i>ge-konn-t</i>	<i>ge-muß-t</i> etc...

Le modal allemand, historiquement apparenté au modal anglais, dispose, contrairement à ce dernier, d'un jeu de formes complet: il n'est en aucun cas "défectif". Pourtant les 6 modaux allemands se singularisent sur le plan morphologique; ils ont au présent les marques de personne qui sont normalement associées au prétérit, d'où l'appellation de 'prétérito-présents':

- Ø, -st, - Ø

comparez:

présent:	<i>ich kann-Ø</i> ,	<i>du kann-st</i> ,	<i>er kann-Ø</i>
prétérit:	<i>ich konn-te-Ø</i> ,	<i>du konn-te-st</i> ,	<i>er konn-te-Ø</i>

alors que les marques de personne du singulier au présent sont normalement -e, -st, -t:

*ich bring-e*, *du bring-st*, *er bring-t*

(le verbe *wissen* ('savoir') partage avec les modaux cette particularité: *ich weiß*, *du weißt*, *er weiß*, mais il ne saurait être considéré comme un auxiliaire modal).

Il est intéressant de constater que les modaux anglais ont la même propriété, puisqu'ils ont - Ø, - Ø, - Ø au singulier au lieu de - Ø, - Ø, - s.

III.2.2. *Syntaxe*

Le modal allemand peut, comme le modal anglais, se placer en tête de la séquence verbale:

*er muß krank gewesen sein*  
il doit malade été être = "il a dû être malade"  
*er muß allein gewartet haben*  
il doit seul attendua voir = "il a dû attendre seul"

Il est à noter que dans ces deux phrases le modal a une valeur épistémique de nécessité logique. Si le modal peut précéder le parfait, comme dans les exemples cités à l'instant, il peut aussi le suivre:

*ich habe gekonnt, ich habe gemußt*  
"j'ai pu" "j'ai dû"

Lorsque le modal est précédé d'un infinitif, on le met lui-même à l'infinitif au lieu du participe passé:

*ich habe nicht kommen können*  
je ai nég. venir pouvoir = "je n'ai pas pu venir"

Les modaux ne sont pas les seuls à avoir cette propriété, qui n'est donc pas spécifique.

Le modal peut suivre *werden*, auxiliaire du "futur" (dont le premier sens est "devenir"):

*ich werde müssen* = "je devrai"

Enfin, deux modaux peuvent se suivre:

*ich denke, daß er das Buch lesen können muß*  
je pense, que il le livre lire pouvoir doit  
= "je pense qu'il doit pouvoir/être capable de lire le livre"

(l'ordre des verbes en allemand est une image en miroir de l'ordre des verbes en français)

Il faut préciser que ces auxiliaires sont, sur le plan sémantique, d'authentiques modaux, et qu'ils ont tout l'éventail des valeurs des modaux anglais. Comparons par exemple:

*er muß allein gewartet haben*  
il doit seul attendu avoir = "il a dû attendre seul"  
*er hat allein warten müssen*  
il a seul attendre devoir = "il a dû attendre seul"

La première de ces phrases a une valeur épistémique (nécessité logique), tandis que la deuxième a une valeur radicale (obligation). L'allemand utilise donc de façon optimale les ressources dont il dispose: l'anglais, on le sait, ne peut exprimer ici l'obligation passée à l'aide de *must*, la suite *must have* + PP étant la seule licite, et n'ayant que l'interprétation épistémique dans un tel contexte.

Précisons que l'allemand n'a pas d'opérateur équivalent à *do*:

*wo liegt Amsterdam ?* "où se trouve Amsterdam?"

## III.3. Les modaux néerlandais

III.3.1. *Morphologie*

Tant en morphologie qu'en syntaxe le modal néerlandais se comporte nettement comme le modal allemand plutôt que comme le modal anglais. Cinq verbes correspondent aux modaux anglais: *kunnen* (angl. *can*); *mogen* (angl. *may*); *moeten* (angl. *must*); *zullen* (angl. *shall*); *willen* (angl. *will*)

La morphologie du modal néerlandais n'est pas déficiente:

infinitif:		<i>kunnen</i>
présent:	<i>ik</i>	<i>kan</i>
prétérit:	<i>ik</i>	<i>kon</i>
participe passé:		<i>gekund</i> etc...

### III.3.2. Syntaxe

Sur le plan syntaxique également allemand et néerlandais se ressemblent. Le modal peut suivre le parfait:

*ik heb gekund* = "j'ai pu"

*ik heb gemoeten* = "j'ai dû"

Comme en allemand, et dans les mêmes conditions, on "remplace" le participe passé par l'infinitif s'il est en relation syntaxique avec un autre verbe à l'infinitif:

*ik heb het niet kunnen doen*

je ai le nég. pouvoir faire = "je n'ai pas pu le faire"

Toutefois, contrairement à ce qui se passe en allemand, le modal précède cet autre verbe. En néerlandais, cette règle de remplacement du participe passé par l'infinitif est obligatoire pour tous les verbes:

*ze is hem komen helpen*

elle est le venir aider = "elle est venue l'aider"

Comme en allemand deux modaux peuvent se suivre:

*ik zal niet kunnen gaan* = "je ne pourrai pas aller"

(*ik zal* est le présent de *zullen*)

le modal *zullen* sert à exprimer la prédiction, comme *shall* en anglais, alors que l'allemand utilise pour cette fonction non un modal, mais *werden* ('devenir'). Précisons à cet égard que *willen* ne sert pas d'auxiliaire du "futur" en néerlandais. Le comportement de *zullen* est particulièrement intéressant; tout d'abord, il est à noter qu'il dispose d'un infinitif, contrairement à *shall*, mais qu'il n'a pas de participe passé (c'est la seule "lacune" des modaux néerlandais); or, *zullen* peut être utilisé à l'infinitif:

*ik heb beloofd te zullen komen* = "j'ai promis de venir"

La particule *te* est le pendant de la particule anglaise *to* et de la particule allemande *zu*. Cet exemple montre que chaque langue exploite de façon optimale ses ressources morphologiques: *te zullen komen*, en termes traditionnels, est ici un "infinitif futur périphrastique". Si cette

structure est impossible en anglais, c'est, à notre sens, uniquement parce que le modal anglais n'a pas d'infinitif.

Enfin, il faut savoir que, comme l'allemand, le néerlandais n'a pas d'opérateur tel que *do*:

*slaapt hij hier?* "dort-il ici?"

## IV. VERS UNE GRAMMAIRE LEXICALISTE

### IV.1. Signifiants discontinus ou rection?

La règle de ré-écriture citée en §II.3, et que nous rappelons ici:

aux → temps (modal) (*have + en*) (*be + ing*)

repose sur l'idée classique que l'on a affaire à des signifiants discontinus: "To put the same things differently, in the auxiliary verb phrase we really have discontinuous elements e.g. [...] the elements *have ... en* and *be ... ing*" (Chomsky 1957:41). Cette idée est en fait héritée des théories pré-généralistes: "Il n'est pas rare qu'à un seul et même effet de sens correspondent des modifications formelles qui ne se concentrent pas sur un seul point ou un seul segment de la chaîne, mais apparaissent séparés les uns des autres par les signifiants d'autres monèmes. On parle, dans ce cas, de monèmes à signifiant discontinu" (Martinet 1985:52).

Nous avons vu plus haut que c'est cette analyse en signifiants discontinus qui rend nécessaire la règle de *affix-hopping*:

Af + v → v + Af#

De plus la règle de ré-écriture de l'auxiliaire (voir ci-dessus) présuppose qu'un affixe puisse être autonome en structure profonde: le temps est en effet le seul constituant obligatoire dans cette règle; il n'est pas discontinu, et il s'agit d'un affixe autonome qui subit la règle *affix-hopping*:

*he + présent + sing* → *he + sing + présent* (→ *he sings*)

A ma connaissance aucune théorie n'a jamais admis l'idée d'affixe autonome "en surface". Lasnik (1981:164) propose la contrainte suivante:

"A morphologically realized affix must be a syntactic dependent of a morphologically realized category at surface structure"

Ce principe semble incontestable, mais ne concerne que la structure de surface des théories génératives "orthodoxes". Lapointe (1980:221) fait justement remarquer que le temps et les affixes *-en* et *-ing* ont un statut particulier en grammaire générative:

"First the affixal cover symbols T, EN and ING are evidently the *only* affix-like objects which have an independent existence in syntactic rules and structures"

Selkirk (1982:69) va plus loin dans la critique:

"The rule of Affix Hopping in English, proposed by Chomsky (1957), is a classic example of a transformation that participates in the defining of surface word structure. But there are strong reasons for rejecting the notion that inflectional morphology is transformationally derived"

Selkirk (70) propose une condition interdisant (entre autres) des règles de mouvement d'affixes:

"No deletion or movement transformation may involve categories of both W-structure and S-structure"

et elle ajoute:

"[...] the fact that such a condition seems generally valid suggests very strongly that inflectional affixation is not performed transformationally"

En somme la syntaxe n'a pas à s'occuper de faits qui concernent la morphologie. Il faut d'ailleurs ajouter que si la morphologie était le parent pauvre des débuts de la grammaire générative, le développement d'une morphologie générative ces dernières années (voir par exemple Aronoff 1976, Scalise 1984) nous a progressivement conduits à reconsidérer la répartition des tâches dans les différents composants de la grammaire.

Certaines versions récentes de la grammaire générative ont éliminé la règle de mouvement d'affixe (*affix-hopping*), et l'ont remplacée par une règle converse de déplacement du verbe (auxiliaire ou non). Ainsi, la structure profonde de *John likes me* serait: *John* [INFL] [*like me*], INFL étant une abréviation de 'inflection'; le verbe *like* est ensuite déplacé sous le noeud INFL (voir Koopman 1984). Notre critique s'applique aussi à ce type d'analyse, dans la mesure où la réalisation en surface du constituant INFL est toujours intégrée à la structure morphologique du verbe, et le traitement de la morphologie inflectionnelle du verbe demeure ainsi transformationnel.

Il existe une alternative à l'analyse en signifiants discontinus, dans ses versions anciennes ou modernes: la rection. Cette alternative va nous permettre de nous passer de la règle de *affix-hopping*, règle qui est pour des raisons indépendantes rejetée par de nombreux théoriciens. Considérons les phrases latines:

(i) Romulus urbem condidit = "Romulus a fondé une ville"  
NOM. ACC.

(ii) Alexander epistolam a matre accepit = "Al. a reçu une lettre"  
NOM. ACC. ABL. de sa mère"

Nul ne songerait à considérer que dans la phrase (i) le verbe et l'accusatif de *urbis* constituent un signifiant discontinu. Toutefois dans un cadre structuraliste il n'est pas interdit de proposer que la préposition a forme avec le cas 'ablatif' un signifiant discontinu. Il nous semble pourtant que la théorie a intérêt à traiter de façon uniforme



des faits qui sont de toute évidence de même nature. Nous dirons, conformément à la tradition, que le verbe *condo* régit l'accusatif, et que la préposition *a* régit l'ablatif.

En réalité, nous nous trouvons confrontés à des phénomènes de même nature dans les séquences verbales en anglais. Examinons les phrases suivantes:

*she was not looking at him*

*she had been watching him*

*he must have been following some train of thought in his mind*

On peut rendre compte des formes de chaque verbe (auxiliaire ou non) en termes de rection:

Un MODAL régit la base verbale

HAVE régit le participe passé

BE (aspect progressif) régit le participe présent

Avec ce type d'analyse, on peut se passer de la règle de mouvement d'affixe. Les conséquences sont notamment que les affixes (tels que les morphèmes de temps) ne sont pas des constituants indépendants en structure profonde, qu'on ne peut les déplacer à l'aide d'une règle syntaxique, et aussi que le suffixe de participe passé, par exemple, ou le suffixe -ING, ne sont pas analysés comme des segments de signifiants discontinus.

## IV.2. Le rôle du mot dans la théorie

### IV.2.1. Les traits morphologiques

Le domaine de la morphologie est le mot. Chaque mot (au sens de *word*) a un ensemble de valeurs de traits morphologiques hiérarchisées. Il est possible de générer toutes les formes d'un verbe anglais

à l'aide de 7 traits morphologiques: [verbe, fini, passé, participe, gérondif, pluriel, personne]. Tous ces traits sont binaires, sauf [personne] qui est ternaire. Les traits [pluriel, personne], qui ne concernent que les formes finies, relèvent du discours: leurs valeurs sont conditionnées par des règles d'accord, et nous les ignorerons ici. Les règles ci-dessous rendent compte à la fois des combinaisons possibles et de la hiérarchie des traits:

(1) [+ verbe] → [± fini]

(2) [+ verbe + fini] → [± passé]

(3) [+ verbe - fini] → [± participe]

(4) [+ verbe - fini - participe] → [± gérondif]

(5) [+ verbe - fini + participe] → [± passé]

La double valeur ± dans la sortie d'une règle signifie que l'on a le choix entre [+ T] et [- T] (T = trait). Les combinaisons suivantes sont donc possibles (exemple avec BE):

[+ fini - passé] = *am, is, are* = "présent"

[+ fini + passé] = *was, were* = "prétérit"

[- fini - participe - gérondif] = *be* = "base verbale"

[- fini - participe + gérondif] = *being* = "gérondif"

[- fini + participe - passé] = *being* = "participe présent"

[- fini + participe + passé] = *been* = "participe passé"

Il est à noter que les valeurs de la base verbale sont toutes négatives. Ce sont ces valeurs que l'on rencontre après un modal, après DO, après le complétiviseur TO, et aussi à l'impératif et au subjonctif.

On distinguera d'une part: le mot (*word*), et d'autre part: la forme-de-mot (*word form*). L'association BE [- fini + participe + passé] est un "mot"; le résultat de l'application des règles morpholo-

giques et morpho-phonologiques est une forme-de-mot: *been* (voir §IV.3.1 pour les détails).

#### IV.2.2. Valeurs libres, régies, inhérentes

La valeur d'un trait peut être:

- libre: c'est le cas du temps dans *she had been watching him*. Linguistiquement, rien ne nous oblige à choisir [+ passé] plutôt que la valeur [- passé].

- régie: c'est le cas des valeurs [- fini + participe + passé] pour *been*, valeurs régies par HAVE, et des valeurs [- fini + participe -passé] pour *watching*, valeurs régies par BE.

-inhérente: certaines valeurs sont inhérentes, et spécifiées dans le lexique. Un auxiliaire modal, par exemple, est toujours [+ fini]: il sera spécifié [+ fini] dans le lexique, et aucune règle de rection ne pourra changer cette valeur.

Les valeurs libres d'un modal, étant données les règles formulées ci-dessus, se limitent au trait [passé]. Le modal est donc bien défectif. Il est remarquable qu'il lui manque 4 formes: la base verbale, le gérondif, les 2 participes, mais uniquement parce qu'il est spécifié [+ fini] dans le lexique; c'est là la seule propriété spécifique des modaux anglais. Nous verrons plus loin les conséquences de cette valeur inhérente.

En ce qui concerne le participe passé, il faut préciser que pour certains verbes, il n'a jamais de sens passif, et que pour d'autres verbes (les verbes passivables) il est soit actif, soit passif. On peut postuler un trait syntaxique [passif], et proposer que les verbes non-passivables aient la valeur inhérente [- passif]; pour les verbes passivables, la valeur de ce trait sera libre, ou (le plus souvent) régie, donc non spécifiée dans l'entrée lexicale. Si la valeur [+ passif] est sélec-

tionnée, il faudra s'assurer que le verbe soit au participe passé, à l'aide de la règle suivante:

[+ passif] → [- fini + participe + passé]

Bien entendu, la valeur [- passif] est la plupart du temps redondante; toutefois elle ne l'est pas toujours, et c'est ce qui nous conduit à la spécifier dans le lexique (un verbe tel que *to resemble*, par exemple, admet un régime direct, mais n'est pas passivable).

### IV.3. Traits et morphèmes

#### IV.3.1. Le morphème comme unité de surface

On ne confondra pas:

- le mot comme unité lexicale: GO (*lexical item*)
- le mot au sens de *word*: GO associé à des valeurs de traits morphologiques. Exemple: GO [+ fini + passé]
- le mot au sens de *word form*: WENT, qui est la réalisation phonologique du mot au sens de *word* (pour une explication détaillée de ces distinctions en morphologie, voir Matthews (1974:chII)).

Dans une grammaire lexicaliste telle que nous la concevons ici, l'unité lexicale est le mot, et non le morphème: il est impossible, dans ce cadre théorique, qu'il en soit autrement. Il existe d'autre part des arguments indépendants, et d'ordre phonologique, qui nous amènent à rejeter le morphème comme unité lexicale (voir Watbled 1986).

Il faut distinguer aussi le trait morphologique et le morphème. Il est évident que les différentes variantes de la grammaire générative ont, comme certaines théories structuralistes, confondu trait et morphème. Quand on trouve la suite 'passé + TAKE' en structure profonde, quel est le statut de "passé"? La plupart des générativistes "orthodoxes" répondront que c'est le morphème de temps (c'est un affixe sujet à la règle *affix-hopping*), ajoutant que les règles dites "mor-

phophonologiques" produiront la forme *took* après l'application de la règle de mouvement d'affixe (ou inversement de mouvement de verbe, dans des analyses plus récentes: voir Koopman 1984, déjà cité). Il est curieux que l'on ne trouve aucune trace superficielle de ce morphème de temps dans la forme *took*. Martinet (1985:57-60) parlerait dans ce cas d'amalgame de TAKE et du "passé". On aura compris que dans la théorie défendue ici la forme *took* n'est constituée que d'un seul morphème. Nous concevons le morphème comme une unité formelle de structure de surface: en structure profonde il n'y a que des mots associés à des valeurs de traits morphologiques; or, en surface, la forme-de-mot *took* ne comporte aucune frontière interne: il est donc impossible qu'elle soit constituée de 2 morphèmes.

#### IV.3.2. Procédés morphologiques

Le morphème n'est que l'une des manifestations possibles d'un ensemble de valeurs morphologiques données. Considérons à titre d'exemple les différentes réalisations en anglais des valeurs [+ fini + passé]:

- affixe (morphème): LOOK#ED
- apophonie: TOOK
- apophonie et affixe: SLEP+T
- (aucun procédé): CUT
- supplétion: WENT

Ce que ces formes ont en commun, ce n'est pas le morphème #ED, que l'on ne trouve que chez les verbes réguliers: c'est qu'elles ont la valeur [+passé]. Dans ces conditions on dira que les réalisations /d/ /ld/ et /t/ sont des allomorphes du morphème #ED (la forme phonologique de base étant /#d/). Les allomorphes ne concernent que les formes verbales qui ont un morphème comme réalisation de [+passé]. D'ailleurs dans certains cas, un même ensemble de valeurs peut se trouver réalisé par 2 morphèmes différents: les valeurs [+ participe + passé], par exemple, peuvent être réalisées par les

morphèmes # ED et + EN: *looked, driven*. Il n'est pas question de dire que + EN est un allomorphe de # ED, car c'est un morphème différent (ce sont les valeurs de traits morphologiques qui sont communes, non les morphèmes).

Le morphème est définissable comme la plus petite unité morphologique, et cette unité n'apparaît qu'en structure de surface, au moment de l'application des règles phonologiques. Un certain nombre de règles morphologiques et morpho-phonologiques convertissent les mots en formes-de-mot:

LOOK [+ passé] → LOOK# ED

Dans cet exemple, LOOK [+ passé] est un mot, et LOOK# ED est la forme-de-mot correspondante. Une règle morphologique convertit la valeur [+ passé] en morphème # ED, et une règle morpho-phonologique productive (assimilation de voisement) réalise ce morphème (dont la représentation de base est /d/) sous la forme de l'allomorphe /t/.

Il est sans doute préférable de considérer que les formes irrégulières sont lexicalisées, même dans le cas d'une irrégularité mineure, plutôt que de faire appel à des "traits d'exception" (voir Zonneveld 1978).

Nous avons employé à plusieurs reprises les expressions 'structure profonde' et 'structure de surface'; en effet, contrairement aux partisans des grammaires syntagmatiques (Gazdar et al. 1985), nous pensons que l'on ne peut se passer de la distinction entre au moins deux niveaux structurels. Cependant, les règles convertissant la structure profonde en structure de surface ne sauraient, dans notre modèle lexicaliste, être des "transformations" syntaxiques: ce sont plutôt pour l'essentiel, des règles morphologiques, comme on l'a vu avec l'exemple ci-dessus, et des règles de "linéarisation" (les relations entre les mots en structure profonde n'étant pas, selon nous, configurationnelles, on doit postuler non des règles de déplacement, mais des règles de *placement*). En ce qui concerne la nature de la structure profonde, voir §IV.6.

#### IV.4. La rection dans les séquences verbales en anglais

On a vu plus haut que le modal anglais a la valeur inhérente [+ fini], propriété qu'il partage d'ailleurs avec l'opérateur DO. C'est le moment d'introduire un principe absolu:

*aucune règle ne peut changer une valeur inhérente*

Or, dans les séquence verbales (modal + autres auxiliaires + verbe non auxiliaire), toute forme régie est [- fini] (base verbale ou participe); il s'ensuit qu'un modal, qui est invariablement [+ fini], ne sera jamais régi. Voici à présent les valeurs régies par chaque élément de la séquence:

- le modal régit [- fini - participe - gérondif]
- HAVE (parfait) régit [- fini + participe + passé - passif]
- BE (progressif) régit [- fini + participe - passé]
- BE (auxiliaire du passif) régit [+ passif]

Il est inutile de spécifier que le modal doit venir en tête de la séquence: toute autre position est exclue en fonction de nos principes. Ces principes étant généralisés, les règles syntagmatiques deviennent inutiles (nous reviendrons sur ce point): on élimine donc à la fois la règle de ré-écriture de l'auxiliaire, et la règle de mouvement d'affixe, ou la règle converse de mouvement de verbe, préconisée par Koopman (1984) (il n'y a plus d'affixe en structure profonde: il y a des valeurs de traits morphologiques).

Les verbes non-passivables ont la valeur inhérente [- passif]: ils ne pourront donc suivre BE auxiliaire de la voix passive, qui régit la valeur opposée [+ passif].

#### IV.5. L'auxiliaire

##### IV.5.1. L'auxiliaire anglais

Il existe dans la littérature linguistique diverses approches de l'auxiliaire, et il est impossible de toutes les énumérer ici. L'auxiliaire

est parfois considéré comme un déterminant du verbe non-auxiliaire, comme une sorte de verbe spécialisé dans l'expression de notions "grammaticales", telles que l'aspect, le temps, la modalité. Comme l'explique Huddleston (1976:211-215), cette approche doit être rejetée. L'auxiliaire BE, par exemple, exprime l'aspect progressif, mais des verbes non auxiliaires tels que *to begin*, *to continue*, *to stop* sont aussi de sens aspectuel; de même l'auxiliaire MUST et le verbe non-auxiliaire *to have to* sont tous deux de sens modal; enfin le verbe dare peut se comporter comme un auxiliaire ou comme un verbe ordinaire sans que sa valeur sémantique en soit affectée (voir Larreya 1984:344-345). D'autres sont tentés de considérer que l'absence de relation sémantique avec le sujet suffit à définir l'auxiliaire; ce critère doit aussi être rejeté: en effet, un verbe tel que *to seem* ne semble pas entretenir de relation sémantique avec son sujet, si l'on en croit la plupart des générativistes, puisqu'ils ont coutume de postuler un sujet vide en structure profonde; la phrase *John seems to be a nice fellow* a, d'après Chomsky (1982a:67-68) la structure profonde suivante (il s'agit probablement d'une simplification):

NP *seems* [*John to be a nice fellow*]

avec un sujet vide; le sujet "profond", *John*, subit ensuite une règle de montée, et laisse une trace (*t*):

*John seems* [*t to be a nice fellow*]

Or, nul ne songe à considérer le verbe *to seem* comme un auxiliaire. Inversement le modal CAN, régulièrement traité comme un auxiliaire, peut entretenir des relations sémantiques avec le sujet, lorsqu'il a sa valeur radicale de possibilité intrasubjective, ou en d'autres termes la capacité:

*how fast can you run?*

C'est ce qui fait dire à Palmer (1974:116) que "in this use, CAN is more like a full verb than any other modal". Nous ne souscrivons donc pas à la thèse d'Adamczewski (1982:143), selon qui "l'absence d'-s manifeste de façon iconique l'absence de relation directe entre le sujet grammatical et le modal".

En fait, le seul critère sûr permettant de définir un auxiliaire en anglais est d'ordre syntaxique et formel: un auxiliaire subit l'inversion interrogative, et peut être suivi de NOT à la forme négative (Larreya 1984:16):

*should I turn the light on?*  
*you can't go*

Nous pouvons proposer que les verbes (i.e. les unités lexicales ayant la valeur inhérente [+ verbe]) qui possèdent ces deux propriétés aient la valeur [+ auxiliaire]; les autres verbes seront marqués dans le lexique [- auxiliaire]. Comme l'indique bien Wass (1989:127), "auxiliaire" ne peut rien être d'autre qu'une étiquette arbitraire: "Un élément portant le nom d'auxiliaire ne peut se justifier que s'il permet de révéler des propriétés significatives du langage [...]". Ce qui compte pour nous est le fait que les verbes marqués [+ aux] se passent de l'auxiliaire DO aux formes interrogative et négative. Il faut ajouter que nous ne pouvons, dans notre cadre théorique, suivre ceux qui opposent "verbes" et "auxiliaires", comme deux ensembles distincts; des termes comme CAN et GO ont en commun des propriétés dont le mot CHAIR est dépourvu: CAN et GO seront donc [+ verbe], et CHAIR sera [- verbe]; les auxiliaires constituent un sous-ensemble des verbes:

GO = [+ verbe - aux]

CAN = [+ verbe + aux]

Il faut aussi remarquer que le verbe BE, dans tous ses emplois, se comporte comme un auxiliaire:

*John isn't here*

Cette propriété a conduit certains à postuler une règle de montée de BE sous le noeud AUX. Jackendoff (1977:48) propose les règles de ré-écriture suivantes, dans le cadre de la théorie X-barre:

$V''' \rightarrow N''' + Aux + V''$

$Aux \rightarrow T + (M)$

$V'' \rightarrow (have-en) + (be-ing) + V'$

Selon lui, une règle de mouvement fait donc monter have ou be dans la position de l'auxiliaire s'il n'y a pas de modal; il est évident que cette règle est *ad hoc*. Dans notre cadre lexicaliste, la solution est très simple: BE sera toujours [+ aux], même s'il n'est pas suivi d'un participe; rien ne nous oblige en effet à postuler qu'un verbe est [+ aux] seulement quand il est suivi d'un autre verbe, étant donné qu'il s'agit d'une étiquette purement arbitraire. Nous pouvons donc nous passer de règles *ad hoc*.

#### IV.5.2. L'auxiliaire allemand et l'auxiliaire néerlandais

Si l'on accepte la définition de l'auxiliaire qui a été proposée, et si l'on veut être cohérent, il faut bien reconnaître que l'allemand et le néerlandais, qui n'ont pas d'opérateur tel que DO, ne connaissent pas l'opposition formelle entre verbes auxiliaires et verbes non auxiliaires: au sein des langues germaniques, cette opposition constitue donc l'originalité de l'anglais. En fait tous les verbes allemands et néerlandais se comportent comme les verbes anglais marqués [+ aux], dans la mesure où tous peuvent être suivis de la négation (*nicht* en allemand, *niet* en néerlandais), et peuvent subir l'inversion interrogative. Donc, sur ce point, les modaux allemands et néerlandais ne se distinguent pas des modaux anglais.

Il existe toutefois une différence importante, en ce qui concerne les modaux: les modaux anglais ont la valeur inhérente [+ fini], alors que la valeur de ce trait en allemand et en néerlandais n'est pas spécifiée dans les entrées lexicales des modaux: il s'agit dans ces deux langues d'une valeur libre ou régie. Autrement dit, le modal anglais est défectif, le modal allemand et le modal néerlandais ne le sont pas: il s'agit là de la seule différence importante. Si le modal allemand ou néerlandais peut être [+ fini] ou [- fini] (valeur non inhérente), il peut naturellement être régi par un autre modal ou par le parfait (*haben* en allemand, *hebben* en néerlandais, pour la majorité des verbes):

all.: *er hat allein warten müssen*

"il a dû attendre seul"

néerl.: *ik heb het niet kunnen doen*  
'je n'ai pas pu le faire'

La différence de comportement syntaxique des modaux anglais, d'une part, et des modaux allemands et néerlandais d'autre part, est donc entièrement la conséquence d'une petite différence initiale: les premiers ont la valeur inhérente [+ fini], les seconds non. Pour le reste, les modaux anglais et leurs pendants germaniques se ressemblent.

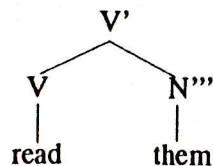
#### IV.6. Rection et gouvernement

##### IV.6.1. Gouvernement

D'après ce qui précède, une grammaire lexicaliste peut se passer de règles syntagmatiques; les modaux constituent une illustration parfaite de l'inutilité de ces règles, dans la mesure où leur distribution n'a pas à être spécifiée: elle est la conséquence automatique de leur valeur inhérente [+fini], qui les oblige à ne jamais être régis. Il faut à présent introduire un autre principe essentiel de notre cadre lexicaliste: le principe de gouvernement. Nous avons vu plus haut que les unités de structure profonde sont pour nous des mots; si deux mots M1 et M2 sont en relation syntaxique, et s'ils ne sont pas coordonnés, alors l'un des deux mots est supérieur à l'autre dans la hiérarchie syntaxique. Ainsi, dans la phrase suivante:

*she must have been reading them over and over*

les mots *read* et *them* sont en relation syntaxique; il est clair que le premier est supérieur au second dans la hiérarchie. Nous dirons que *read* gouverne *them*. Les théories classiques ne rendent pas compte de ce fait; en effet, même pour la théorie X-barre (Jackendoff 1977), *read* et *them* sont des "soeurs" dans le diagramme:



Nous rendrons compte du fait que *read* gouverne *them* par le symbolisme suivant:

READ > THEM

Les relations entre les mots en structure profonde sont par conséquent hiérarchiques, et non pas configurationnelles. Il nous semble que les relations configurationnelles (comme dans Chomsky 1965) devraient caractériser la structure de surface, et non la structure profonde (c'est particulièrement net dans les langues avec ordre des mots relativement libre). Des règles de linéarisation, dans notre modèle, auront pour fonction de convertir les relations hiérarchiques profondes en configurations de surface. Ces configurations pourraient d'ailleurs fort bien être les structures "prosodiques" des théories phonologiques récentes (théorie métrique, phonologie de la dépendance etc...: voir Durand 1986, Giegerich 1985, Hogg & McCully 1987, Nespor & Vogel 1986).

Le gouvernement peut être direct ou indirect: dans l'exemple précédent *read* gouverne directement *them*. Dans la phrase suivante, *wish* gouverne indirectement *can*:

*I wish you could understand me*

En outre *wish* régit la valeur [+ passé] de *can*.

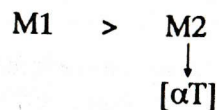
Un verbe gouverne les termes qui font partie de sa valence (voir Tesnière 1959; Lyons 1977:486 *et sequ.*). Soit la phrase:

*I left the house*

Le verbe *leave* est ici un verbe à 2 "places"; nous aurons donc les relations suivantes: LEAVE > P°, P<sup>1</sup> (P° = I; P<sup>1</sup> = *the house*). La théorie distingue le sujet des autres termes de valence:

- le sujet est gouverné, mais non régi
- les autres termes gouvernés par le verbe sont régis

En latin, en allemand etc... le nominatif peut précisément se définir comme le cas non-régi, quand il est le cas du sujet. Nous allons utiliser dans la suite de cet article le symbolisme suivant:



Ce qui se lit: M2 dépend de M1, ou encore: M1 gouverne M2, et M1 régit la valeur  $\alpha$  pour le trait T de M2. Revenons à la phrase citée plus haut:

*she must have been reading them over and over*

Nous adoptons le principe suivant, qui paraît naturel:

*Si un mot M1 régit un mot M2, alors M1 gouverne directement ou indirectement M2*

Seul un mot supérieur à un autre dans la hiérarchie syntaxique peut régir ce dernier. En latin, une préposition telle que AD régit l'accusatif et il est généralement reconnu qu'une préposition est la tête du syntagme prépositionnel; de même tel ou tel verbe régit l'accusatif: or le verbe est considéré par tous les linguistes comme la tête du syntagme verbal, quelle que soit la nature exacte de celui-ci. Pourquoi les verbes marqués [+ aux] constitueraient-ils une exception à ce principe que tous adoptent tacitement pour les autres classes lexicales? Dans notre exemple, MUST régit HAVE; HAVE régit BE; BE régit READ: on en conclura que MUST gouverne HAVE, que HAVE gouverne BE, et que BE gouverne READ; ces faits s'expriment par la chaîne suivante:

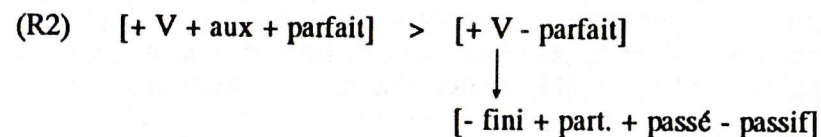
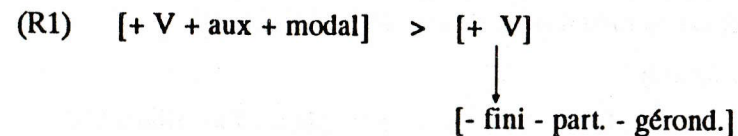
MUST > HAVE > BE > READ

Le verbe principal de la phrase est donc MUST. Plus précisément, MUST gouverne directement HAVE, et gouverne indirectement BE et READ; HAVE gouverne directement BE et gouverne indirectement READ. Il découle de nos principes que les modaux anglais sont toujours verbes principaux, en raison de leur valeur morphologique inhérente [+ fini].

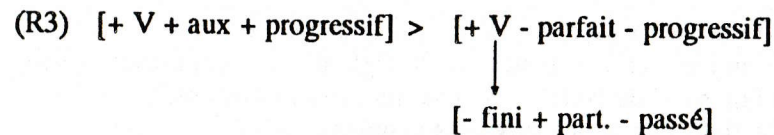
#### IV.6.2. Formalisation des règles de gouvernement et de rection

Nous nous intéressons ici aux termes à la fois gouvernés et régis par les auxiliaires, autrement dit nous laissons volontairement de côté le problème du sujet, qui, nous l'avons dit, est gouverné mais non régi. *A fortiori*, le problème des relations entre le sujet et le verbe non auxiliaire, lorsque ces deux termes sont séparés par un ou plusieurs auxiliaires, n'est pas abordé. Les règles de gouvernement présentées ci-dessous sont donc partielles.

Pour traiter notre problème, il nous faut ajouter les traits syntaxiques suivants: [modal, parfait, progressif, copule]. Les modaux seront [+ aux + modal]; HAVE, auxiliaire du parfait, sera [- copule + parfait]; BE, auxiliaire du progressif, sera [+ copule + progressif]; BE, auxiliaire de la voix passive, sera [+ copule - progressif]. Nous pouvons à présent formaliser les règles (nous nous limitons à un sous-ensemble de ces dernières):



Remarque: le parfait anglais ne peut se gouverner lui-même, alors que "avoir" en français le peut: "quand il a eu fini"



Remarque: le progressif ne peut non plus se gouverner lui-même, ni gouverner le parfait. Toutefois, il peut gouverner une autre occurrence de BE: *you are being stupid*. Bien entendu, diverses conditions sé-

mantiques limitent l'application de certaines de ces règles (le progressif, par exemple, ne peut pas gouverner les verbes de sens statique etc...).

On note que (R2) et (R3) ne peuvent concerner les modaux: en effet l'une des valeurs régies est [- fini]; nos principes interdisent qu'un modal, qui a la valeur inhérente [+ fini], se trouve à droite du symbole en (R2) et (R3). Un modal ne pourra donc gouverner un autre modal, et de façon plus générale, un modal sera toujours "gouverneur", jamais gouverné. Il en sera de même de l'opérateur DO, qui a aussi la valeur inhérente [+ fini]; cependant DO ne gouverne que des verbes non auxiliaires:

$$(R4) \quad DO [+ aux] \quad > \quad [+ V - aux]$$

$$\quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad \downarrow$$

$$\quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad [- fini - part. - gérond.]$$

Il est donc exclu d'avoir DO et un autre auxiliaire dans la même séquence. Il existe toutefois une exception, à l'impératif:

*don't be silly!*

BE, qui est toujours [+ aux], suit dans cette phrase l'auxiliaire DO, ce qui est une violation apparente de la règle (R4). En fait ce problème, qui a toujours gêné les grammairres génératives (voir par exemple Culicover 1976:147-153), peut être résolu facilement. Tout d'abord, on supposera que l'impératif n'est rien d'autre que la base verbale, donc une forme qui a la valeur [-fini]:

$$[+ V + impératif] \rightarrow [-fini -part. -gérond.]$$

(le trait [impératif] étant un trait syntaxique)

Il est légitime de penser, vu qu'il n'existe aucune exception à ce principe, qu'un auxiliaire ne peut subir la règle d'inversion interrogative, ne peut être suivi de NOT, et ne peut recevoir l'emphase, que s'il a la valeur [+ fini]. Les règles suivantes expriment ce fait:

$$[+ aux + fini] \rightarrow [\pm \text{opérateur}]$$

(la double valeur  $\pm$  signifie choix possible entre + et -)

$$[- aux] \rightarrow [- \text{opérateur}] \text{ et } [- fini] \rightarrow [- \text{opérateur}]$$

(l'opérateur est pour nous le verbe qui est suivi de NOT, ou qui est inversé à la forme interrogative, ou qui reçoit l'emphase)

Il est donc impossible d'avoir \* *be not silly*, même si par ailleurs l'on a *he is not silly*, et si \* *he doesn't be silly* est inacceptable (rappelons que BE est toujours [+ aux], même quand il gouverne un terme qui est marqué [- verbe]). Les formes *don't* et *do* (par exemple avec emphase dans *do be quiet!*) à l'impératif peuvent s'expliquer si on admet que seul DO est [+ fini] à l'impératif. Une règle (n'affectant que DO) rendra compte de cette particularité:

$$DO [+ aux + impératif] \rightarrow [+ fini - passé]$$

Il nous reste à formaliser le fait que DO peut gouverner BE à l'impératif, contrairement à ce que prédit la règle (R4); nous postulons une règle spéciale:

$$(R5) \quad DO [+ aux + impératif] > [+ V]$$

$$\quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad \downarrow$$

$$\quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad [- fini - part. - gérond.]$$

Cette règle est plus spécifique que (R4), puisqu'elle ne concerne que le contexte [+ impératif]: elle aura donc priorité sur elle. En ce qui concerne DO, il est nécessaire d'adjoindre le trait syntaxique inhérent [+ opérateur] dans son entrée lexicale, ce qui obligera ce verbe à être opérateur dans toutes ses occurrences.

Les règles qui concernent DO à l'impératif sont évidemment *ad hoc*, mais on peut remarquer que c'est le seul moyen dont dispose la langue, puisqu'aucun autre verbe ne peut être opérateur à l'impératif. Notre analyse est d'ailleurs confirmée par ce qui se passe au "subjunctif":

*it's essential that the meeting be private*

On sait que les verbes anglais ont la même forme au subjonctif et à l'impératif; si notre hypothèse est correcte, dans les deux cas on



doit avoir les valeurs suivantes: [- fini - part. - gérond.], et DO, qui est toujours [+fini], ne devrait pas apparaître au subjonctif; les exemples suivants sont empruntés à Culicover (1976:151):

*it's important that Bill be polite*

*it's important that Bill not be polite*

\* *it's important that Bill do not be polite*

Notre hypothèse trouve une confirmation: DO n'a pas de subjonctif, simplement parce qu'il n'a pas de base verbale; il est clair, par conséquent, que s'il joue le rôle d'opérateur à l'impératif, c'est parce qu'il est le seul verbe qui ait la valeur [+fini] dans ce contexte. En outre DO n'est exceptionnel que dans le contexte de l'impératif, pas au subjonctif. Enfin on note que BE n'est pas opérateur au subjonctif: un opérateur est suivi de NOT, or BE est ici précédé de NOT:

*it's important that Bill not be polite*

Il est donc confirmé aussi que les auxiliaires ne sont opérateurs que lorsqu'ils sont marqués [+ fini].

En ce qui concerne le passif, qui mériterait de longs développements à lui seul, nous nous contenterons de traiter le problème des termes gouvernés et régis par BE:

(R6)[+ aux + copule - progressif] >

[+ V]

↓  
[+ passif]

Si un verbe est non-passivable il a la valeur inhérente [-passif], qui l'empêche d'être gouverné par l'auxiliaire BE, lorsque ce dernier a la valeur [- progressif]. Rappelons la règle qui nous assure que le verbe marqué [+ passif] sera au participe passé:

[+ passif] → [-fini + part. + passé]

De plus, les auxiliaires étant non-passivables (ils ont le trait inhérent [- passif]), ils ne pourront être gouvernés par le BE de la voix pas-

sive. C'est ce qui explique que BE, auxiliaire de la voix passive, soit toujours le dernier dans une séquence d'auxiliaires.

Il est important d'ajouter, pour parer aux critiques, que nos règles de gouvernement et de rection ne constituent en aucun cas un substitut des règles syntagmatiques des théories génératives classiques; en effet, ces règles de gouvernement/rection sont du domaine du lexique: elles font partie du "cadre lexical" (valence) du verbe, cadre lexical dont l'existence est de toute façon nécessaire dans toute théorie, lexicaliste ou non: notre théorie fait donc l'économie des règles syntagmatiques. De plus certains phénomènes se traitent de façon très simple. Considérons les emplois de DARE dans les phrases ci-dessous:

*how dared he look at her like that? (D.H.Lawrence)*

*so I did not dare take the idea of becoming a writer seriously (J.Baldwin)*

*she didn't dare to look at him*

Ces faits sont troublants pour qui voudrait opposer radicalement 'verbes' et 'auxiliaires'. Des verbes tels que DARE montrent en fait que la limite est ténue: il suffit de spécifier dans le lexique que DARE est [+aux +fini] ou [-aux], sans conséquence aucune sur sa valeur sémantique. Si DARE est [+aux], il est suivi d'une base verbale; si DARE est [-aux], il est suivi, au choix, d'une base verbale ou de TO + base verbale:

DARE [+ aux] > [+ V]

DARE [- aux] > (TO) [+ V]

Comme on le voit, la formalisation de la variabilité est très simple.

Voyons à présent ce qui se passe en allemand et en néerlandais. Le trait [aux] sera absent, puisque cette opposition n'existe pas; en outre ces deux langues ne connaissent pas d'équivalent de BE auxiliaire du progressif. Nous postulons donc les règles suivantes:

- (R7) [+ V + modal] > [+ V]  
 ↓  
 [-fini - part.]
- (R8) [+ V + parfait] > [+ V - parfait]  
 ↓  
 [- fini + part. + passé - passif]
- (R9) [+ V + parfait] > [+ V - parfait] > [+V]  
 ↓  
 [-fini -part.]

La règle (R9) s'applique dans le cas où le terme gouverné par le parfait gouverne lui-même un autre verbe (cet autre verbe est donc gouverné indirectement par le parfait); elle concerne tous les verbes en néerlandais, mais seulement les modaux et quelques autres en allemand (formulée telle quelle, (R9) n'est donc correcte que pour le néerlandais). De plus nous avons volontairement ignoré le problème du choix de l'auxiliaire du parfait (*haben* ou *sein* en allemand, *hebben* ou *zijn* en néerlandais).

Pour l'essentiel, on se retrouve avec les mêmes règles qu'en anglais, ce qui est un point capital. En quoi ces langues diffèrent-elles donc de l'anglais? Ni par le sémantisme des modaux, qui est analogue; ni par les règles de rection et de gouvernement, analogues elles aussi; la seule différence, et c'est ce que nous voulions montrer, tient au fait que le modal anglais est [+ fini] dans le lexique, en d'autres termes, au fait que sa morphologie est déficiente. En allemand et en néerlandais, les modaux ont une morphologie complète: ils peuvent donc être gouvernés et régis (règles (R7), (R8), (R9)), non seulement par le parfait, mais aussi par un autre modal.

On ne peut par conséquent définir le modal anglais en affirmant qu'il a la propriété d'être en tête de la séquence verbale, ou que deux modaux ne peuvent se suivre: il s'agit là de propriétés secondaires, dérivées de leur caractère morphologiquement déficient. On remarquera à ce propos que les modaux anglais sont à la fois "auxiliaires", "modaux", et "déficients": ils ont les traits inhérents [+ aux +

modal + fini]. Deux traditions opposées (cf. Adamczewski 1982:140 et *sequ.*) se trouvent ainsi réconciliées dans un cadre lexicaliste. Cette réconciliation paraît naturelle: il s'agissait en effet d'une querelle sans objet, puisque le terme "déficient" s'applique à la morphologie, et les termes "auxiliaire" et "modal" s'appliquent à la syntaxe.

## V. LES "AUXILIAIRES" VERBES PRINCIPAUX

### V.1. Compléments phrastiques

Nous avons essayé de démontrer - entre autres - que les "auxiliaires" (le mot étant pris ici dans son sens traditionnel) peuvent être des verbes principaux, et même que, dans certains cas (les modaux anglais), un auxiliaire est verbe principal dans toutes les phrases où il apparaît. Nous voudrions maintenant étayer cette assertion en élargissant notre investigation au domaine non germanique. Notre argument est le suivant: si un verbe V1 est suivi d'un verbe V2 (*I can help you*), on est en droit de se demander - dans un cadre théorique différent de celui qui est défendu ici - lequel de ces deux verbes est le verbe principal, et la réponse dépendra souvent des principes théoriques adoptés; en revanche, si un verbe V1 est suivi non d'un autre verbe, mais d'une proposition complétive, introduite par un complétiviseur, et comportant elle-même un verbe à une forme finie, on en conclura que V1 est le verbe principal, et ceci, nous y insistons, quel que soit le cadre théorique choisi. Cette situation serait particulièrement intéressante pour nous si V1 était ce qu'on appelle un "auxiliaire", spécialisé dans l'expression du temps ou de l'aspect (comme "avoir" et "être" en français): on démontrerait que ce que la linguistique appelle "auxiliaire" fonctionne de façon irréfutable comme un verbe principal. Or, cette situation existe dans au moins deux langues européennes: le roumain et le serbo-croate.

### V.2. L'expression du futur en roumain

Il y a plusieurs façons d'exprimer le futur en roumain. la première, qui est aussi la moins fréquente en style courant, consiste à

utiliser un "auxiliaire" historiquement dérivé du verbe *a vrea* ("vouloir"); cet "auxiliaire" est suivi de l'infinitif:

*eu voi veni* = 'je viendrai'

La deuxième façon consiste à utiliser la particule invariable *o* suivi du complétiviseur *sa*, et du subjonctif:

*o sã vin* = 'je viendrai'

La troisième façon, très courante, consiste à employer le verbe *a avea* ('avoir'), suivi lui aussi de *sa* + subjonctif:

*am sã vin* = 'je viendrai' (littéralement: 'j'ai que je vienne')

Dans ce dernier exemple, il est clair que le verbe 'avoir', "auxiliaire" du futur, est le verbe principal de la phrase, puisqu'il gouverne une complétive. On a ainsi une preuve irréfutable qu'un "auxiliaire" (au sens traditionnel) peut fonctionner comme verbe principal.

### V.3. L'expression du futur en serbo-croate

Les données exposées ici sont empruntées à Corbett (1987).

Le serbo-croate a recours, pour l'expression du futur (FUT dans nos exemples), à un "auxiliaire": *hteti*. Ce terme est suivi de l'infinitif:

*žena će znati* = "la femme saura" (litt. "femme FUT savoir")

On note que *hteti* a des formes enclitiques courtes comme les autres "auxiliaires" entrant dans la composition de formes verbales "périphrastiques" en serbo-croate, ce qui l'empêche d'apparaître en tête de phrase. Si le sujet est  $\emptyset$ , *hteti* suivra donc l'infinitif:

*doći ću* = "je viendrai" (litt. "venir FUT")

En cas d'emphase ou de phrase interrogative, on utilise les formes pleines:

*hoću doći* = "je viendrai" avec emphase (litt. "FUT venir")

En cela, *hteti* se comporte comme *biti* ("être"), qui est "l'auxiliaire" du passé composé. Il est donc clair qu'on a affaire à une spécialisation de *hteti*, d'autant plus qu'on assiste à certains amalgames phonologiques dans le cas de séquences "infinitif + forme enclitique"; en effet, les verbes dont l'infinitif est en *-ti* perdent ce suffixe d'infinitif devant la forme clitique de *hteti*:

*znati ću* → *znaću* = "je saurai" (litt.: "savoir FUT")

Dans la variété orientale de serbo-croate, cependant, il existe un moyen concurrent d'exprimer le futur. Tout d'abord, on constate dans cette région une forte tendance à remplacer l'infinitif par une complétive introduite par le complétiviseur *da*, et dont le verbe est au présent, donc à une forme finie. On trouve les deux structures, mais avec une préférence pour la complétive introduite par *da*:

*Jovan želi kupiti knjigu* = "J. veut acheter un livre"  
veut acheter livre

*Jovan želi da kupi knjigu* = "J. veut acheter un livre"  
veut que achète livre

Le verbe principal est dans ces deux phrases *zeleti*, dont le sens est 'vouloir'. Le fait intéressant est que ce changement s'étend aux structures avec *hteti*, et 'Jovan achètera un livre' se dit:

*Jovan će da kupi knjigu*  
FUT que achète livre

au lieu de:

*Jovan će kupiti knjigu*  
FUT acheter livre

En d'autres termes, l'innovation est la même, que l'on ait un verbe "plein", comme *želeti*, ou un "auxiliaire", comme *hteti*. On a donc la preuve que le locuteur analyse ce dernier comme un verbe principal, malgré l'existence de formes faibles enclitiques, et malgré sa spécialisation dans l'expression du futur. Une chose est certaine: dans une phrase telle que *Jovan će da kupi knjigu*, *hteti* est le verbe

principal, puisqu'il gouverne une complétive dont le verbe a une forme finie; il nous semble naturel de considérer que le même *hteti* est, parallèlement, verbe principal dans la variante standard avec infinitif: *Jovan će kupiti knjigu*. Notre hypothèse se trouve ainsi confirmée.

## VI. CONCLUSION

En anglais, un verbe auxiliaire suivi d'un verbe non auxiliaire est le "gouverneur" de ce dernier. L'auxiliaire qui vient en tête de la séquence verbale est le verbe principal de la phrase. Les modaux ne sont jamais gouvernés, en raison de leur valeur inhérente [+ fini]: ce sont donc toujours des verbes principaux. Notre étude comparative de l'anglais, de l'allemand, et du néerlandais, montre que la spécificité du modal anglais est son caractère morphologiquement défectif. Il n'est donc pas question, contrairement à ce qu'affirme Adamczewski (1982:140), que le terme "défectif" disparaisse de la grammaire, d'autant plus qu'il n'est pas incompatible avec l'appellation "auxiliaire modal" (CAN, MAY etc... sont des auxiliaires modaux défectifs).

Notre examen de l'expression du futur en roumain et en serbo-croate démontre que certains verbes que la linguistique traditionnelle a coutume d'appeler "auxiliaires" sont en fait des verbes principaux, ce qui corrobore notre analyse des modaux anglais.

Sur le plan théorique, nous avons aussi montré, au moins en ce qui concerne les séquences 'auxiliaire(s) + verbe non auxiliaire', que les règles syntagmatiques sont inutiles, et aussi que la règle syntaxique de mouvement d'affixe (*affix hopping*) n'est pas justifiée: on peut en effet rendre compte des faits de morphologie, et des restrictions sur les séquences possibles, à partir des propriétés lexicales de chaque verbe, auxiliaire ou non. Une grammaire lexicaliste dans laquelle le mot joue un rôle central rend compte de tous les faits examinés de façon satisfaisante.

Enfin, en ce qui concerne les interactions entre les différents composants de la grammaire, nous sommes amenés à penser qu'une langue dispose au départ de possibilités morphologiques, qui lui per-

mettent ensuite de générer un certain nombre de combinaisons syntaxiques (le modal anglais étant défectif, il limite la combinatoire syntaxique); pour finir, la sémantique exploite cette combinatoire. La morphologie, longtemps ignorée de la grammaire générative, doit être reconsidérée; de même, les relations qu'entretiennent morphologie et syntaxe doivent être réexaminées.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMCZEWSKI, H. (1982): *Grammaire Linguistique de l'Anglais* (A.Colin)
- ARONOFF, M. (1976): *Word Formation in Generative Grammar* (Linguistic Inquiry Monograph 1 (The MIT Press, Cambridge, Mass.))
- CHOMSKY, N. (1957): *Syntactic Structures* (Mouton, La Haye, Paris)
- CHOMSKY, N. (1965): *Aspects of the Theory of Syntax* (The MIT Press, Cambridge, Mass.)
- CHOMSKY, N. (1982a): *Lectures on Government and Binding, The Pisa Lectures* (Foris, Dordrecht)
- CHOMSKY, N. (1982b): *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding* (Linguistic Inquiry Monograph 6, The MIT Press, Cambridge, Mass.)
- COMRIE, B. (ed) (1987): *The World's Major Languages* (Croom Helm, Londres & Sydney)
- CORBETT, G. (1987): "Serbo-Croat" in Comrie (ed) (1987:391-409)

- CULICOVER, P.W. (1976): *Syntax* (Academic Press, New York)
- DURAND, J. (ed) (1986): *Dependency and Non-Linear Phonology* (Croom Helm, Londres & Sydney)
- GAZDAR, G., KLEIN, E., PULLUM, G., & SAG, I. (1985): *Generalized Phrase-Structure Grammar* (Blackwell, Oxford)
- GIEGERICH, H.J. (1985): *Metrical Phonology and Phonological Structure* (Cambridge University Press)
- HOEKSTRA, T., van der HULST, H., & MOORTGAT, M. (eds) (1981): *Lexical Grammar* (Foris, Dordrecht)
- HOGG, R & McCULLY, C.B. (1987): *Metrical Phonology, a Coursebook* (Cambridge University Press)
- HORNSTEIN, N. & LIGHTFOOT, D. (eds) (1981): *Explanation in Linguistics, The Logical Problem of Language Acquisition* (Longman, Londres & New York)
- HUDDLESTON, R. (1976): *An Introduction to English Transformational Syntax* (Longman, Londres & New York)
- JACKENDOFF, R. (1977): *X Syntax: A Study of Phrase Structure* (The MIT Press, Linguistic Inquiry Monograph 2, Cambridge, Mass.)
- KOOPMAN, H. (1984): *The Syntax of Verbs* (Foris, Dordrecht)
- LAPOINTE, S.G. (1980): "A Lexical Analysis of the English Auxiliary Verb System", in Hoekstra et al. (eds) (1981:216-254)
- LARREYA, P.: *le Possible et le Nécessaire, Modalités et Auxiliaires Modaux en Anglais Britannique* (Nathan, Paris)

- LASNIK, H. (1981): "Restricting the Theory of Transformations: A Case Study", in Hornstein & Lightfoot (eds) (1981:152-173)
- LYONS, J. (1977): *Semantics*, vol.2 (Cambridge University Press)
- MARTINET, A. (1985): *Syntaxe Générale* (A.Colin, Paris)
- MATTHEWS, P.H. (1974): *Morphology, An Introduction to the Theory of Word-Structure* (Cambridge University Press)
- NESPOR, M. & VOGEL, I. (1986): *Prosodic Phonology* (Foris, Dordrecht)
- PALMER, F.R. (1974): *The English Verb* (Longman, Londres & New York)
- SCALISE, S. (1984): *Generative Morphology* (Foris, Dordrecht)
- SELKIRK, E.O. (1982): *The Syntax of Words* (Linguistic Inquiry Monograph 7, The MIT Press, Cambridge, Mass.)
- SLATER, C., DURAND, J., BATE, M. (eds) (1988): *French Sound Patterns: Changing Perspectives*, Association for French Language Studies, Occasional Papers of the University of Essex
- TESNIERE, L. (1959): *Elements de Syntaxe Structurale* (Klincksieck, Paris)
- WASS, P. (1989): "Histoire d'Aux" in La Question de L'Auxiliaire, Travaux Linguistiques du CERLICO, pp.113-129 (Presses Univ. de Rennes)

WATBLED, J.Ph. (1986): *Some Aspects of Naturalness and Abstractness in Phonology* (PhD, University of Bath)

WATBLED, J.Ph. (1988): "Constraints on Phonological Rules and Representations: a Case Study of French" in Slater et al. (eds) (1988:283-312)

WATBLED, J.Ph. & AUTESSERRE, D. (1988): "Application d'un Modèle Phonologique Lexicaliste à l'Etude des Voyelles Oro-Nasalisées en Français de Marseille" in Travaux de L'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence, vol.12, 1988:205-227

ZONNEVELD, W. (1978): *A Formal Theory of Exceptions in Generative Phonology* (The Peter de Ridder Press, Lisse, Pays-Bas)

## SOMMAIRE

	page
J. C. SMITH	
Deixis et personne en français.	1
J. Ph. WATBLED	
Rection et auxiliaires en anglais et en linguistique générale.	15
R. MERY	
La sémantique relationnelle:hypothèses et arguments.	55
P. LARREYA	
BE et HAVE auxiliaires et connecteurs prédicatifs.	105
J. Ph. WATBLED & D. AUTESSERRE	
Positions et oppositions en phonologie multi-linéaire.	153
M. GINESY	
Le principe du "groupe fort" : discussion.	179
A. REBOUL	
Pragmatique de l'anaphore pronominale.	197
J.M. LUSCHER	
Signification par l'opérateur sémantique et interférence par le connecteur pragmatique, l'exemple de <i>mais</i> .	233
J. GARDES - TAMINE	
Le jeune enfant et les jeux de langage	255
Comptes rendus:	
C. BLANCHE-BENVENISTE:	
Syntaxe de l'adverbe anglais (C. GUIMIER)	275
C. GUIMIER:	
Grammaire particulière du français et grammaire générale (C. TEISSIER, G. CORNILLAC, J.P. BELAND)	279